

ANNEXE 1 : PRESENTATION



Sommaire

1. Objectif de la rencontre
2. Contexte du projet
3. Assainissement du chenal de rejet
4. Démantèlement final : interface avec l'environnement

1- Objectifs de la rencontre

- Présenter à Bretagne Vivante sur les dispositions envisagées pour protéger l'Ellez lors des travaux d'assainissement du chenal
- Aborder les interfaces avec l'environnement du futur démantèlement
- Définir les modalités d'éventuels futurs échanges

Rencontre Bretagne Vivante - 12/07/2011

- 3 -

2- Contexte du projet (1/2)

- Présentation du site



Rencontre Bretagne Vivante - 12/07/2011

- 4 -

2- Contexte du projet (2/2)

■ Un démantèlement en 2 Etapes

■ Décret en cours de signature

- Démantèlement des échangeurs situés dans l'Enceinte Réacteur
- Assainissement du chenal de rejet
- Démantèlement de la Station de Traitement des Effluents (STE)
- Caractérisation et traitement des pollutions des sols

■ Décret de démantèlement final

- Pour l'Enceinte Réacteur et la libération du site
- Nécessite le dépôt d'un dossier (MAD-DEM) prévu pour fin 2011
- Puis une nouvelle Enquête Publique
- Et enfin la publication d'un nouveau Décret

■ Dans le respect des exigences de sûreté, de sécurité, de radioprotection et environnementales

Rencontre Bretagne Vivante - 12/07/2011

- 5 -

3- Assainissement du chenal de rejet (1/3)



- Assainissement du chenal de rejet de la STE à évacuer
- Pontail à accés
- Préservation de la zone de la mare
- Cautage du chenal
- Zone d'attribution des déchets en l'hydrogène
- Zone de défrichage
- Zone de déchargement
- Périmètre des travaux

0 25 m

Échelle réalisée par EDF - 2011
Niveau de confidentialité : interne/qualité



Zone boisée : nécessite un défrichage soumis à demande de dérogation de destructions d'espèces protégées

Jonction l'Ellez nécessite un moyen d'isolement minimisant l'impact sur les espèces présentes



Planning :

Défrichage : octobre/novembre 2011

Assainissement : été 2012

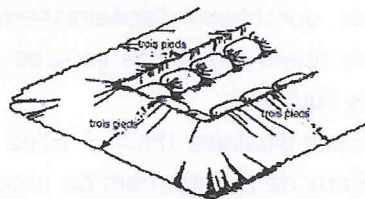
Rencontre Bretagne Vivante - 12/07/2011

- 6 -

3- Assainissement du chenal de rejet (2/3)



Assainissement prévu : curage des portions polluées



CONSTRUCTION DE SACS DE SABLES
MURS DE TERRE RENFORCES

Dispositif d'isolement en cours de définition :
nécessité de trouver un système "léger" ne
généralant pas plus d'impact lors de son
installation que le curage lui-même

Opération soumise à 4 dossiers réglementaires :

- Dossier d'Assainissement : sera transmis à l'Autorité de Sûreté Nucléaire
- Dossier de demande de Dérogation à la Destruction d'espèces, transmis à la Préfecture et à la DDTM du Finistère le 04/05/2011
- Dossier de Déclaration de Travaux en Site Inscrit, transmis à la Préfecture et à la DDTM du Finistère le 27/05/2011
- Dossier Loi sur l'Eau : en cours de préparation incluant une étude d'incidences Natura 2000

Rencontre Bretagne Vivante - 12/07/2011

- 7 -

3- Assainissement du chenal de rejet (3/3)

■ Mesures mises en œuvre :

- **Limitation des impacts sur les espèces et les habitats :**
 - Limitation de la superficie défrichée et préservation de la mare
 - Maintien des souches, entreposage des arbres coupés sur place
 - Recherche et déplacement préalable des amphibiens
 - Vérification de l'absence de gîte occupés par la Loutre et les Chiroptères
 - Suivi écologique du chantier + suivi post-travaux
 - Mesures vis-à-vis des espèces invasives
 - Réhabilitation du chenal après travaux
- **Maintien de la qualité d'eau de l'Ellez :**
En complément du dispositif d'isolement
 - Pas d'augmentation significative des MES en aval du chantier
 - Surveillance quotidienne (contrôle visuel + mesure MES)
 - Arrêt immédiat du chantier en cas de relâchement incontrôlé
 - Suivi du taux d'oxygène et de la température
- **Mesures compensatoires :**
 - Gestion d'un milieu humide (réouverture de milieux dégradés) + suivi

Rencontre Bretagne Vivante - 12/07/2011

- 8 -

5- Démantèlement final : interfaces avec l'environnement

- Rejets radioactifs gazeux (opérations de découpe de matériaux contaminés ou activés, opérations d'assainissement)
- Pas de rejets radioactifs liquides (gérés en tant que déchets)
- Rejets liquides :
 - Eaux pluviales (HC) → Ellez
 - Eaux de rabattement de nappe (MES) → Lac Saint-Michel
 - Eaux vannes et usées → Infiltrées dans le sol après passage STEP
- Rejets chimiques à l'atmosphère :
 - Gaz d'échappement des engins utilisés
 - Poussières (opérations de démolition des bâtiments conventionnels)
- Déchets radioactifs et conventionnels
- Circulation routière
- Bruit (démolition bâtiments, trafic poids lourds)

→ Echanges sur d'éventuelles mesures à mettre en place sur des espèces emblématiques dans le cadre du démantèlement final

Annexe

- Les différentes zones

